

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le sept mars deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle communale de la Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Mireille BEDOUET, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Christelle EVAÏN, Roger RICARD, Isabelle LAUNAY, Claude JUGE, Armelle JOLYS, Norbert LIVENAIS, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Romain BRETON, Claude PAILLARD, Sophie BALLU, Philippe PELLUAU.

Étaient absents ou excusés : Damien DESERT, David HOCDE, Sophie DESMIER, Sylvine GAULTIER, Aude LECLERC-VOUAUX.

M Roger RICARD est porteur d'un pouvoir de M David HOCDE.

M Norbert LIVENAIS est porteur d'un pouvoir de M Damien DESERT.

Mme Dorinne BALOCHE est porteuse d'un pouvoir de Mme Sylvine GAULTIER.

M Philippe PELLUAU est porteur d'un pouvoir de Mme Sophie DESMIER.

M. Loïc LACROIX est élu secrétaire de séance.

M. le Maire constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement et ouvre la séance.

AUTOCONSOMMATION

2023 – 024 : CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE – PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

2023 – 025 : BUDGET GENERAL - OUVERTURE DE CREDITS COMPLEMENTAIRES 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2023 – 026 : SUBVENTION 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 027 : SUBVENTION 2023 - UNION SPORTIVE RENAZE SAINT SATURNIN DU LIMET

La délibération est adoptée par 21 Voix Pour et 1 Voix contre.

2023 – 028 : SUBVENTION 2023 - RENAZE BASKET

La délibération est adoptée par 21 Voix Pour et 1 Abstention.

2023 – 029 : SUBVENTION 2023 - TENNIS DE TABLE

La délibération est adoptée par 21 Voix Pour et 1 Voix contre.

2023 – 030 : SUBVENTION 2023 - COMITE DE JUMELAGE

La délibération est adoptée par 21 Voix Pour et 1 Voix contre.

2023 – 031 : SUBVENTION – ACTIVITES CULTURELLES - ECOLE SAINT JOSEPH

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 032 : PARTICIPATION DE SOLAIRE BLEU AUX TRAVAUX DE RENOVATION DU BOULODROME

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES SOCIALES

2023 – 033 : AVANCE SUR LA SUBVENTION D'EQUILIBRE AU CCAS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AIRE DE JEUX – PARC DU FRESNE

2023 – 034 : CHOIX DE L'ENTREPRISE – AIRE DE JEUX DU FRESNE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 035 : VENTE IMMEUBLES - 9 ET 11 RUE PIERRE GEMIN

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le jeudi 9 mars 2023.

*Le Maire,
Patrick GAULTIER*